

# **ANNEXE 1**

## **Profil de projet d'investissement (Résumé)**

<b>Titre : Programme d'aménagements hydroagricoles dans la Région du Liptako-Gourma</b>
<b>Secteur : Agriculture et Elevage</b>
<b>Sous-secteur : Agriculture</b>
<b>Site/Emplacement : Région du Liptako-Gourma (Mali)</b>
<b>Coût en \$ USA : en cours de validation</b>
<b>Organisme porteur : Autorité du Liptako-Gourma (ALG)</b>
<b>Etudes disponibles : OUI</b>
<b>Contexte et justification</b> <p>Le secteur de l'agriculture, source de revenus et pourvoyeur d'emplois, touche plus de 70% des populations des pays membres du Liptako-Gourma. Ce secteur est à la base de la croissance économique de ces pays.</p> <p>Les aléas climatiques (la pluviométrie en particulier) la dégradation continue des sols, l'accroissement insuffisant de la productivité agricole et la faible diversification des revenus des agriculteurs, freinent l'essor de la croissance du secteur agricole ; les terres mises en cultures reçoivent peu ou pas d'engrais et d'amendements.</p> <p>L'agriculture dépend encore à plus de 75% des cultures pluviales ; la variabilité spatiale et inter annuelle de la pluviométrie causent des déficits énormes au niveau des récoltes (surtout en zone sahélienne).</p> <p>Face à cette situation, les pays membres de l'ALG ont déployé d'importants efforts pour la réalisation des aménagements hydro agricoles afin de promouvoir l'intensification de l'agriculture par la pratique des cultures irriguées et celle des cultures de saison sèche afin de réduire les fluctuations des productions dues aux aléas climatiques et assurer ainsi la sécurité alimentaire des populations. Ces réalisations devraient permettre une augmentation de production agricole et générer des revenus additionnels aux populations.</p> <p>Malheureusement, la réalisation de ces aménagements n'a pas produit jusqu'à présent tous les effets attendus ; diverses raisons sont données pour la non atteinte des principaux objectifs qui ont motivé ces investissements (manque d'organisation des producteurs autour de ces aménagements, non disponibilité de semences améliorées, inexistence d'un système adéquat d'encadrement et de gestion...).</p> <p>Il devient alors nécessaire dans le cadre de la recherche de la sécurité alimentaire, de prendre des mesures appropriées pour une exploitation rationnelle de ces sites aménagés d'où <b>l'étude de faisabilité du programme d'aménagements hydroagricoles dans la Région du Liptako-Gourma</b></p> <p>.</p>

<b>Objectif</b>
<p>L'objectif global de l'étude est d'aider les pays membres de l'ALG à mettre en œuvre leur stratégie de développement de l'irrigation afin d'atteindre les objectifs de leur programme de sécurité alimentaire à travers l'élaboration <b>du programme d'aménagements hydroagricoles dans la Région du Liptako-Gourma</b> et sa mise en œuvre.</p> <p>.</p>
<b>Résultats attendus</b>
<p>Il s'agit, dans la mise en œuvre du programme, d'aménager et ou de réhabiliter des ouvrages et des périmètres et irrigations sur les affluents du Niger (Burkina Faso) ou sur le fleuve Niger (Mali et Niger) notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• réhabilitation de 17 barrages (14 au Burkina et 3 au Niger)</li><li>• réhabilitation ou aménagement des petits périmètres :</li><li>• Mali : 16 sites pour une superficie de 361,1 ha (pour études complémentaires),</li><li>• Burkina : 14 sites pour une superficie à réhabiliter de 1 104 ha et extension 462 ha,</li><li>• Niger : 11 grands périmètres pour une superficie de 3 880 ha.</li></ul>
<b>Durée et coût</b>
<p>Les coûts et composantes du programme sont en cours de validation.</p>
<b>Etat de mise en œuvre</b>
<p>Le rapport diagnostic de l'étude de faisabilité est disponible, le rapport définitif de l'étude est attendu pour une validation en atelier régional au plus tard le 17 décembre 2013.</p>